

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Géographie et aménagement

- Université de Rouen

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoires

Établissement déposant : Université de Rouen

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence fait partie de deux champs de formation à l'Université de Rouen: un champ majeur, *Homme, sociétés, risques, territoires* et un champ mineur, *Histoire, mémoire, patrimoine, langage*, ouvrant diverses possibilités aux étudiants pour l'orientation et la poursuite de leurs études. Elle s'inscrit en complémentarité avec les licences de géographie proposées à l'échelle régionale, à Caen (Géographie sociale) et au Havre (spécialisation en troisième année de licence seulement).

La licence propose une formation généraliste en Géographie et aménagement, articulée autour de trois blocs d'unités d'enseignement communs aux trois années : fondamentaux de la géographie ; outils de la géographie ; pratiques de terrain. Une attention particulière est accordée à l'enseignement, aux traitements statistiques des données et aux outils en général (bases de données, études statistiques, cartographie, etc.).

Les concepteurs de cette formation sont parvenus, fait remarquable en licence, à associer un laboratoire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) aux apprentissages des étudiants : l'unité mixte de recherche (UMR) « Identités, et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés » (IDEES), mais aussi l'Equipe d'accueil (EA) « Equipe de recherche interdisciplinaire sur les aires culturelles » (ERAC).

Plusieurs débouchés professionnels sont visés, notamment la formation de géographes aménageurs, d'ingénieurs territoriaux, de chargés d'études, de cartographes, de gestionnaires SIG (Systèmes d'information géographique), ainsi que les métiers de l'enseignement du second degré (Capes Histoire-Géographie).

Synthèse de l'évaluation

Le dossier présentant la licence de *Géographie et aménagement* de l'Université de Rouen fait apparaître une formation de qualité, qui offre aux étudiants un solide apprentissage des techniques propres à la géographie (analyse de documents statistiques et cartographiques, bases de données, SIG-Système d'information géographique, etc.), tout en accordant une place centrale aux études de terrain (projets tutorés en deuxième année - L2, stage de terrain en troisième année - L3). Certains choix pédagogiques s'avèrent innovants, comme l'importance accordée au numérique ou l'anglais appliqué à la géographie (tout au long de la licence).

Cette licence est attractive, puisqu'on compte environ 135 à 140 étudiants inscrits dans les trois années de licence pour la période 2010-2014. En revanche, il semble que seule la moitié de ces étudiants parviennent à valider leur licence, ce qui est peu comparativement aux autres formations de ce type. Les chiffres précis manquent dans le dossier, mais ce constat doit inciter les corps enseignants (en particulier à travers le récent Conseil de perfectionnement) à développer les dispositifs d'aide à la réussite et à se doter d'outils efficaces de suivi, d'insertion et d'orientation.

L'équipe pédagogique est forte d'une quinzaine d'enseignants-chercheurs titulaires et s'est dotée de moyens d'accompagnement des étudiants : un enseignant responsable par année de licence, des dispositifs d'aide au travail documentaire et de soutien méthodologique, etc. On peut s'étonner de la faible participation de membres extérieurs (collectivités, entreprises, etc.), compte tenu de la nature de la formation (aménagement) et des orientations professionnelles que se donne la licence.

Enfin, la licence de *Géographie et aménagement* se veut résolument tournée vers l'international et l'outre-mer, comme l'indiquent par exemple l'accord avec le centre de formation de Mayotte pour la troisième année ou le séjour d'étude au sixième semestre. De fait, de nombreux partenariats avec des établissements étrangers ont été conclus. Mais ce cadre, pourtant incitatif, n'a pas l'effet escompté sur les étudiants, si on laisse de côté le voyage de troisième année : la licence ne compte en effet que trois à quatre étudiants Erasmus sortants.

Points forts:

- Bons contacts avec des partenaires privilégiés : lycées de la région (recrutement), département d’Histoire de l’Université (Capes d’Histoire-Géographie), laboratoire du CNRS (IDEES) et Equipe d’accueil (ERAC).
- Politiques pédagogiques innovantes : techniques numériques (Moodle, forums, Système d’information géographique, cartographie, etc.), Anglais appliqué à la géographie, études de terrain (projets tutorés de deuxième année).
- Liens apparemment étroits avec les groupes de recherche (IDEES et ERAC), permettant aux étudiants d’affiner leur méthodologie et d’avoir un premier contact avec la recherche.

Points faibles:

- Le suivi des étudiants pose un véritable problème, car l’absence de données fiables pour la période 2010-2015 ne permet pas de mesurer l’insertion des étudiants dans le monde du travail (et sa dimension qualitative) ou leur poursuite d’études.
- L’ouverture vers d’autres disciplines (peut-être sous forme d’option) est faible, comme le regrettent d’ailleurs les porteurs de la formation, (notamment vers la physique, la biologie, la sociologie, l’anthropologie ou le droit).
- L’absence de système d’options, y compris en géographie, faute de moyens, affaiblit la formation.
- L’intégration des partenaires extérieurs (collectivités, entreprises) pose également problème, avec leur faible participation à la formation, en dehors de rares interventions de membres de l’Office National des Forêts (ONF) par exemple.

Recommandations :

D’une part, il serait souhaitable de renforcer les moyens humains (par exemple, création d’un poste d’ATER, attaché temporaire d’enseignement et de recherche) et financiers dont dispose cette formation, pour éviter la remise en cause de certaines actions pédagogiques (projets tutorés) et pour permettre la mise en place de véritables collaborations avec le monde professionnel (intervention de membres extérieurs dans les cours, politique de stages, etc.).

D’autre part, il apparaît urgent que le département de Géographie se dote d’instruments propres pour mesurer le suivi de ses diplômés (surtout avec des effectifs réduits en troisième année de licence). L’OVEFIP (Observatoire de la vie étudiante, des formations et de l’insertion professionnelle) ne donnera que des informations quantitatives, mais une démarche qualitative serait très utile pour les porteurs de la licence et pour le Conseil de perfectionnement.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La structure et la logique de la formation sont explicitées de manière claire et concise. Les enseignements proposés semblent bien en phase avec les objectifs de la formation, notamment méthodologiques : analyse de documents statistiques et cartographiques, compréhension des logiques d’organisation territoriale, maîtrise des outils d’information spatiale, etc. On notera l’importance des enseignements techniques, là encore adaptés aux objectifs : bases de données, SIG (système d’information géographique), cartographie.</p> <p>Cependant, davantage de précisions sur le contenu des unités d’enseignement aurait été utile (quelle place de la géographie physique ?, par exemple). En même temps, le dossier ne donne pas beaucoup d’informations sur la progressivité et la spécialisation de la formation pendant les trois années de licence. En revanche, la familiarisation des étudiants avec des terrains différents semble être bien prise en considération.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Des liens existent avec le département d’Histoire de l’université pour la préparation au CAPES d’Histoire-Géographie, ainsi qu’avec le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) de Mayotte (les étudiants de Mayotte viennent faire leur troisième année de licence à</p>

	<p>Rouen). En outre, la licence bénéficie de quelques liens avec divers acteurs locaux du monde professionnel.</p> <p>Il n'existe pas de lien institutionnel avec d'autres établissements en France, mais une bonne complémentarité au niveau régional par rapport à Caen (Géographie sociale) et au Havre (spécialisation en géographie en troisième année seulement). Cependant, le lien en troisième année de licence entre Rouen et Le Havre pour le parcours <i>Géographie et aménagement de l'espace et urbanisme</i> n'est pas bien explicité.</p> <p>La formation peut s'appuyer sur deux laboratoires de recherche : l'UMR « Identités, et différenciation des espaces, de l'environnement et des sociétés » (IDEES) ; et l'EA « Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les Aires Culturelles (ERAC).</p>
Equipe pédagogique	<p>La formation est assurée par une équipe restreinte mais composée essentiellement de permanents : 16 enseignants-chercheurs (11 maîtres de conférences et cinq professeurs des universités). Elle bénéficie en outre de l'aide des doctorants (le département de Géographie réclame par ailleurs des postes d'ATER pour compléter l'équipe enseignante). Un enseignant-chercheur est responsable de chaque année de licence, pour assurer le lien entre les étudiants et l'équipe pédagogique. Celle-ci se réunit régulièrement.</p> <p>L'équipe pédagogique est complétée, mais ponctuellement seulement, par les interventions de professionnels (Office National des Forêts, Collectivités territoriales...). Mais la liste des intervenants ne donne pas d'information sur leurs champs d'intervention/intérêt. Or, de telles informations auraient facilité une évaluation de l'adéquation entre les cours proposés et l'équipe pédagogique.</p>
Effectifs et résultats	<p>L'effectif global de la licence a peu évolué sur la période 2010-2014 et se situe autour de 135 à 140 étudiants pour les trois années au total (légère baisse de 10 % entre 2010 (146) et 2014 (133)). Le poids de chaque année varie et les évolutions dans le temps ne sont pas les mêmes (du fait par exemple de l'intégration des étudiants du CUFR de Mayotte dans les chiffres pour la L3).</p> <p>Le taux d'abandon semble peu élevé en première année (15 sur 63 inscrits en 2014-15), mais il reste comparable en deuxième et troisième années, si bien que depuis 2010 seuls 29 à 34 étudiants obtiennent la licence validée (période 2010-2014), soit environ 50 %. Ces chiffres contrastent avec ceux du précédent contrat (2009), quand 75 % ont obtenu leur diplôme en trois ou quatre ans et seuls 25 % sont sortis sans diplôme.</p> <p>Une interprétation de l'évolution des effectifs est fournie dans le texte général de présentation. Celui-ci est accompagné par deux tableaux en annexe donnant des informations sur le nombre d'étudiants et l'insertion et la poursuite d'études. Cependant, ces documents manquent de précision, tant pour l'insertion et la poursuite d'études que pour l'origine géographique des étudiants.</p>

Place de la recherche	<p>La formation peut s'appuyer sur deux laboratoires de recherche (l'UMR IDEES et l'EA ERIAC) pour alimenter le contenu de la licence. Cette licence bénéficie également de la présence de chercheurs confirmés parmi l'équipe pédagogique. Par contre, l'implication de jeunes chercheurs semble limitée, en dehors des doctorants, situation liée en partie à une pénurie de postes d'ATER.</p> <p>Les étudiants bénéficient d'une initiation à la recherche au travers de certains cours de méthodologie et d'utilisation d'outils, ainsi que dans le cadre des travaux sur le terrain en deuxième et troisième années. Il aurait été intéressant de fournir davantage de précisions sur la nature de cette initiation à la recherche.</p>
Place de la professionnalisation	<p>Les étudiants sont encouragés, tout au long de la licence, à réfléchir à leur projet professionnel. Celui-ci est basé sur les travaux dirigés de PPE (projet professionnel de l'étudiant) qui ont lieu chaque année, même si le volume horaire global de 30 h en première année est passé à 30 h pour l'ensemble des trois années. Il a en effet semblé plus judicieux au département de Géographie, avec raison, d'inciter les étudiants à conduire une réflexion quant à leur insertion professionnelle sur l'ensemble des trois années de la licence. Ils sont également poussés à</p>

	<p>organiser leur portefeuille de compétences.</p> <p>En règle générale, la licence propose une bonne initiation aux compétences professionnelles (SIG-système d'information géographique, télédétection, analyse des données...), mais les liens formels avec le monde professionnel (entreprises, collectivités, etc.) semblent limités et ne sont pas explicités dans la documentation fournie. Les perspectives d'insertion professionnelle restent cependant variées : CAPES Histoire-Géographie, formation de géographes aménageurs, d'ingénieurs territoriaux, de chargés d'études, de cartographes, de gestionnaires SIG...</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La formation est caractérisée par la place importante accordée aux travaux sur le terrain, assimilés dans le dossier à des stages. Ceux-ci commencent dès la deuxième année avec des projets dits « tutorés » sous forme de « Pratiques de terrain ». Ils se prolongent en troisième année, notamment par un « stage de spécialisation » entrepris par l'étudiant lors d'un voyage d'étude collectif au second semestre. L'idée paraît novatrice, même si dans la pratique certains problèmes d'organisation se manifestent (intégration des stages hors maquette).</p> <p>L'évaluation du stage est bien équilibrée, avec une partie orale et une partie écrite. A la base, il s'agit d'un projet tutoré, mais cet encadrement semble menacé par une réduction importante des heures consacrées à cette activité. Si cela se confirme, son organisation devra être repensée.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international est supposé représenter un point fort de la formation. Il se présente sous deux formes principales : mise en place d'une « filière complète d'anglais appliqué à la géographie » et échanges Erasmus.</p> <p>La première initiative concerne un cours d'anglais spécifique tout au long de la licence. Cette expérience novatrice occupe une bonne place dans la formation, mais le nombre d'étudiants suivant cette option n'est pas indiqué.</p> <p>Quant au programme Erasmus, le département semble, à son crédit, avoir établi une liste de partenaires « privilégiés » en Europe, offrant une diversité de possibilités d'échanges. Mais le nombre d'étudiants concernés chaque année est assez limité (10 % d'une promotion : 3 à 4 étudiants Erasmus sortants).</p> <p>Enfin, le dispositif d'ouverture internationale est complété par un voyage d'étude à l'étranger (Cracovie, Naples...), au second semestre de la troisième année, qui relève des « pratiques de terrain » donnant lieu à une évaluation.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le département utilise plusieurs méthodes pour recruter les étudiants en première année, notamment avec des visites dans les lycées de la région et l'organisation de journées « portes ouvertes » pour les professeurs. Ces actions sont poursuivies par une pré-rentrée destinée à intégrer et accompagner les nouveaux arrivants, avec des initiatives originales comme la visite de la ville de Rouen dès le deuxième jour de rentrée des étudiants de première année.</p> <p>En outre, un suivi en forme de tutorat est maintenu tout au long de la première année, surtout pour aider les étudiants en difficulté. Il peut concerner, selon les cas, une aide au travail documentaire, un soutien méthodologique (notamment pour les étudiants de première année), etc. Des dispositifs spécifiques ont par ailleurs été créés pour répondre aux cas particuliers de handicap, à la situation spécifique de sportifs de haut niveau, etc.</p> <p>Diverses séances sont organisées tout au long de la licence pour informer les étudiants des débouchés professionnels, avec la participation de services centraux et d'anciens étudiants. Mais le nombre d'heures consacrées à cette action est limité. Un référent, enseignant-chercheur, existe pour chaque année afin de conseiller les étudiants. Les questions de passerelles ou de réorientation ne sont pas explicitées dans le dossier ; en revanche, tous les étudiants ont accès à un dispositif global de l'université en cas de besoin de réorientation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les enseignements sont assurés par les moyens classiques (cours magistraux et travaux dirigés), mais un effort particulier a été entrepris afin d'élargir l'utilisation de l'informatique (Plateforme Moodle pour la diffusion des cours, forums, wikis...), aussi bien pour la gestion pédagogique que pour l'enrichissement du contenu des cours ainsi que</p>

	<p>pour offrir aux étudiants plus d'informations et d'outils d'analyse. Le numérique apparaît ainsi comme un point fort de la formation.</p> <p>Les modalités de formation ont un autre point fort, lié à l'enseignement spécifique de la Géographie : cours en langue anglaise pour familiariser les étudiants avec le vocabulaire et les concepts géographiques anglo-saxons (sur les trois années), maîtrise des outils informatiques propres à la Géographie (Inkscape, SIG, etc.). Notons que la licence n'est pas proposée en formation continue.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les règles d'évaluation sont fixées par l'université pour l'ensemble des licences : contrôle continu et examens terminaux. Il existe aussi un mélange d'évaluations individuelles et collectives, ainsi qu'une double évaluation (écrit et oral) pour les projets tutorés de L2 et L3.</p> <p>Les jurys sont conformes aux règles de l'université. Ils siègent à la fin de « chaque session d'examen par semestre (deux réunions) ainsi qu'à la fin de la session 2 (une réunion) ».</p> <p>Les volumes horaires pour chaque semestre semblent théoriquement assez équilibrés, mais l'autoévaluation du département suggère la nécessité d'une modification pour une meilleure répartition des modes d'évaluation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC) est proposé aux étudiants dès la première année de licence et il est lié à la formation sur le Projet professionnel de l'étudiant (PPE). Il est utilisé pour aider les étudiants à identifier leurs compétences acquises tout au long de la licence, même si en deuxième et troisième années peu d'heures sont consacrées à cette activité. Ce dispositif semble être un « succès » auprès des étudiants, d'après les rédacteurs du dossier.</p>
Suivi des diplômés	<p>On semble disposer de très peu d'éléments sur cette question depuis 2010 (nouveau contrat de formation), tant pour la poursuite d'études des étudiants en master que pour leur insertion professionnelle. Un organisme universitaire existe depuis 1993 au niveau de l'université (OVEFIP), mais aucun résultat tangible n'est fourni. Le département dispose de quelques éléments mais qui manquent de fiabilité. Il serait souhaitable, au niveau du département, d'avoir quelques éléments sur cette question, au moins sur la poursuite en master.</p> <p>En particulier, aucune donnée n'est pour l'heure disponible en ce qui concerne les diplômés de troisième année. L'enquête conduite par l'OVEFIP sur ceux-ci pour 2011-2012 n'est pas encore accessible (sans qu'il soit expliqué pourquoi). Les enquêtes antérieures portaient sur le précédent contrat quadriennal de développement (CQD) (2009 et avant) et ne sont donc pas parlantes.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Il existe trois types de réunion : le Conseil de département (enseignants-chercheurs seulement), le Conseil paritaire (enseignants-chercheurs et représentants étudiants) et le Conseil de perfectionnement. Le premier se réunit cinq fois par an, le deuxième trois fois, le dernier est tout récent (une seule réunion a eu lieu en janvier 2015).</p> <p>Le Conseil de perfectionnement pour la licence, créé en 2014-2015, est composé de six enseignants-chercheurs et de trois étudiants, mais sans membres extérieurs. Il ne comporte en effet aucun représentant du monde socio-professionnel (ni même, apparemment, de membres extérieurs au département). Son existence et son fonctionnement doivent être considérés comme une avancée importante, même si sa jeunesse ne permet pas encore de mesurer son impact.</p>

Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.